

# *L'ECHO DU LIGNON*



**BULLETIN MUNICIPAL**

**JANVIER 2001 N° 12**

## SOMMAIRE

Mot du Maire	page 1
Comptes-Rendus des réunions du Conseil	
* Réunion du 10 octobre 2000	pages 2 et 3
* Réunion du 5 décembre 2000	pages 4 et 5
Le recensement	pages 6, 7, 8 et 9
Pétanque Poncinoise	pages 10 et 11
Sou de l'Ecole publique	page 12
Tarentelle	page 13
Association Culturelle Poncinoise	page 14
F.C.P.	page 15
Gymnastique volontaire poncinoise et Tennis Club Poncinois	page 16
FNACA	pages 17 et 18
Nouvelles locales	pages 19 et 20
Savez-vous que ?	page 21
État Civil	page 22
Mémento	page 23
Calendrier des manifestations	pages 24 et 25

## LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En ce début 2001, 1<sup>ère</sup> année du nouveau siècle et du nouveau millénaire, j'ai le plaisir de vous présenter tous mes vœux de santé, de bonheur, de succès dans votre vie personnelle. J'ai une pensée pour ceux qui ont souffert ou souffrent encore, ceux qui se retrouvent seuls ou ceux qui nous ont quittés. J'ai une pensée particulière, comme beaucoup d'entre vous, pour Janine MENU, membre du CCAS et de nombreuses associations, qui nous a quittés brutalement.

L'année 2000, année de transition, a été marquée par des décisions importantes au niveau du conseil municipal. En effet, ont été décidés :

- La création d'un poste d'agent d'entretien, (temps complet), pour la voirie, les bâtiments, les espaces verts, le cimetière etc....,
- La création d'un poste d'agent d'entretien (33 H), pour la cantine et le ménage dans les bâtiments communaux,
- La création d'un poste Contrat Emploi Consolidé (30 H par semaine), pour l'aide à l'École, le ménage dans les bâtiments communaux,
- L'approbation du devis du bureau d'étude GAUDRIOT-IEA pour l'étude du zonage d'assainissement et le diagnostic assainissement,
- Le projet de rénovation de l'Eglise confié à M BERTIER,
- Le projet d'extension de l'École et désignation de M CRÉMONÈSE pour l'étude de ces travaux,
- Le projet de réalisation d'un plateau sportif à proximité de l'École confié à la DDE.

Par ailleurs, le conseil municipal a abandonné le projet de pavillons locatifs à la place de l'ex-ferme CHARRASSIN, car Loire-Habitat demandait d'une participation de 300 000 F à la commune.

La commune a étudié les propositions de la Direction de la Voirie Départementale (DVD) concernant l'aménagement du carrefour de la VC2 (route du cimetière) avec la RD60. Elle a participé à la mise en place du tri sélectif avec le SICTOM. Avec des bénévoles un nettoyage de printemps a pu se faire pour rendre plus propre nos haies et nos fossés.

Je renouvelle mes remerciements les plus sincères à tous ceux qui œuvrent pour le bien-être dans notre village. Travaillons pour que notre qualité de vie ne soit pas une utopie ! Bonne année à tous !

Le Maire

Julien Duché

Le Conseil Municipal, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Julien DUCHÉ, Maire**.  
Tous les membres étaient présents.

**Le Conseil Municipal :**

1° **APPROUVE** à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 22 juin 2000,

2° **DÉCIDE** d'adhérer à la compétence « infrastructure de télécommunication » du SIEL,

3° **DÉCIDE** de verser une contribution financière de 1 F par habitant au Fonds de Solidarité pour le Logement soit 766 F,

4° **ACCEPTÉ** de céder une partie d'une parcelle communale à Monsieur et Madame QUETANT. Les frais de bornage et d'acquisition seront à la charge des acheteurs,

5° **DÉSIGNE** Monsieur Pierre POMMIER comme délégué à Tarentelle et Monsieur Bernard FOYATIER à l'Amicale Classe 64,

**6° PREND CONNAISSANCE :**

De l'étude réalisée pour le traitement des ordures ménagères pour le Montbrisonnais (SETOM), Des courriers du SIEL et de la SCIE qui proposent des subventions pour les illuminations de fin d'année. Le conseil municipal n'envisage pas l'achat de nouveaux motifs.

De la copie de la lettre du SIEL adressée à Monsieur Patrick BOULLIER concernant le déplacement d'un poteau EDF,

Du versement de la subvention du SIEL de 22 745.91 F,

Du courrier du SICTOM concernant les propos diffamatoires parus dans l'Echo de la Loire. Le conseil municipal estime que le tri sélectif est bien adopté par les Poncinois,

Du courrier de la D.D.E qui projettent différents travaux suite aux fortes pluies : fossés RD 113, chaussée à l'entrée de Goincet, accès propriété Mollon,

Du courrier de Monsieur Pascal CLÉMENT, Député de la Loire, concernant le passage aux Mines des tracteurs agricoles faisant le déneigement,

Des résultats du fleurissement SICMMAT :

**Communes de 500 à 1 000 habitants,**

PONCINS – 2<sup>ème</sup>, moyenne 15.32 – 6<sup>ème</sup> au classement général

**Maisons avec jardin (55 participants)**

Mr et Mme RIVET Jean-Louis 34<sup>ème</sup>

Mr et Mme DELORME Christian 35<sup>ème</sup>

Mr et Mme METTON Jean 36<sup>ème</sup>

Mr et Mme GROS Serge 49<sup>ème</sup>

**Balcons (23 participants)**

Mr et Mme NICOTA 19<sup>ème</sup>

Mr et Mme VILLE Robert  
Fermes en activité (13 participants)  
Mme DELEURENCE

23<sup>ème</sup>

4<sup>ème</sup>

Du compte-rendu de l'assemblée générale de l'UDOTSI (Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative) qui a eu lieu de 17 juin 2000 à PONCINS,  
Du courrier du Conseil Général, Direction des Transports, concernant la ligne de marché du mardi (transport spécifique) et du samedi (transport scolaire)  
De différents courriers de Monsieur MERLEN, Président de l'Association de Transports Scolaires de FEURS Rive Gauche,  
De la demande d'emploi de Monsieur BEAU Romain de Sail-sous-Couzan,  
De la recherche de location de la Communauté des Sœurs du monde rural  
Du courrier de Monsieur TARDY, maire de LORETTE, concernant « le Devenir de la Commune et sa libre administration »,  
De la copie du courrier du SMIF (Syndicat Mixte d'Irrigation et de Mise en valeur du Forez) adressé à Maître BARBIER lui demandant d'établir l'acte de vente définitif des artéριοles du Canal du Forez,  
Du compte-rendu de la réunion du bureau de la Communauté de Communes de Feurs en forez, a savoir :

- création d'une piscine couverte (augmentation de la taxe intercommunale pour financer ce projet,
- choix d'un prestataire pour la mesure du radon,
- bilan de la vente de terrains sur la ZAC du Forum (ETS JOURLIN – Mr Pierre DESTRAS – Espace Thierry Robert)
- construction d'une salle à vocation sportive et culturelle à ST CYR-LES-VIGNES,

Du courrier de Monsieur Pierre DESTRAS,

Du courrier du F.C. NERVIEUX demandant l'autorisation d'utiliser le stade et les vestiaires du Lignon pour le début de la saison,

Du compte-rendu du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme de FEURS,

De la demande de subvention de AUTISME-FOREZ, du courrier de Catherine MEGRET,

De la copie du courrier de Monsieur MOULLIER à Madame BERTHEZENE-GUICHARD concernant un bief,

**Des remerciements** : de l'Ombre Forézien, de l'ACP, du Club Handisport Forézien, du FCP, de l'UDOTSI, de l'Amicale Classe 64, de Melle Evelyne Dupuy

Du faire-part de naissance de Antoine SOULIÉ-GIGOT

Des comptes-rendus des divers travaux et diverses réunions.

#### **A PRÉVOIR :**

- lancement du programme « église » (prendre contact avec l'Evêché)
- lancement du programme « assainissement » (contacter le bureau d'étude IEA)

#### **Dates à retenir :**

- |   |                  |
|---|------------------|
| - Réunion commission cantine            | 23 octobre 2000  |
| - Réunion préparation de Noël           | 13 novembre 2000 |
| - Réunion des Présidents d'Associations | 04 décembre 2000 |
| - Goûter des Anciens                    | 17 décembre 2000 |
| - Réunion bilan                         | 18 décembre 2000 |

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 12 octobre 2000

Le Maire

Julien Duché

3

Le Conseil Municipal, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire. Etait excusé Monsieur Jean-Paul BLANCHON.

Le Conseil Municipal :

1° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 10 octobre 2000,

2° **ETUDIE et VOTE**, à l'unanimité, divers prix et redevances pour l'année 2001, à savoir :

- **Participation aux frais d'établissement des réseaux assainissement : 2 000 F**
- **Redevance assainissement : 450 F pour la prime fixe et 1.90 F le m3 d'eau consommée jusqu'à 70 m3. Au-dessus de ce volume, il ne sera perçu aucune redevance.**
- **Prix de vente des concessions et des travaux au cimetière :**

Concession perpétuelle	2 000 F le m2
Concession cinquantenaire	500 F le m2
Concession trentenaire	400 F le m2
Creusement fosse	800 F le m2
Inhumation	200 F le m2
Exhumation	300 F le m2
Nettoyage caveau	450 F le m2
- **Location de la salle communale :**

Habitants de la commune	800 F
Extérieurs à la commune	1 300 F
Vin d'honneur (habitants de la commune)	300 F
Vin d'honneur (extérieurs à la commune)	400 F
Réunion professionnelle	500 F
Ventes promotionnelles	1 300 F
- **Droits de place pour la Fête Patronale :**

Emplacement de 0 à 10 ml	250 F
Emplacement de 10 à 15 ml	350 F
Emplacement de plus de 15 ml	450 F

3° **APPROUVE**, à l'unanimité, le devis du cabinet GAUDRIOT - I.E.A., concernant le diagnostic d'assainissement et l'étude du réseau existant.

Ce devis s'élève à 62 060,44 F T.T.C pour le zonage et à 167 679,20 F T.T.C. pour l'étude diagnostic soit au total : 192 090 F H.T. et T.T.C 229 739.64 F,

4° **ÉTUDIE** le rapport de Monsieur Claude BERTIER, suite à sa visite du 10 novembre 2000, concernant la restauration de l'église et DÉSIGNE, à l'unanimité, celui-ci comme architecte pour l'étude de ce projet,

5° **DÉCIDE**, à l'unanimité, une extension de l'école et DEMANDE à Monsieur Emmanuel CRÉMONESE, architecte, de réaliser l'étude de ce projet,

6° **ÉTUDIE** le projet et de devis de la D.D.E relatifs à la plate-forme sportive à proximité de l'école. Ce devis s'élève à 400 000 F T.T.C. Le Conseil Municipal décide de demander à la D.D.E de modifier ce projet (diminution de la surface du plateau sportif),

7° **APPROUVE** le plan départemental des transports de la Loire,

8° **RECONDUIT** la location de chasse à Monsieur Louis VALOIS,

9° **DÉCIDE** de louer, à titre gracieux, la parcelle communale C 114, à Monsieur Robert CHARRASSIN,

10° **ACCEPTE** d'allouer une subvention exceptionnelle de 300 F à une élève de PONCINS de la classe CLIS à FEURS,

11° **MAINTIENT** la répartition, 1/3 CCAS, 2/3 commune, sur la vente des concessions au cimetière,

12° **ACCEPTE** le devis de DESAUTEL d'un montant de 1 787.73 F T.T.C, pour la fourniture et la pose de 3 extincteurs,

13° **DÉCIDE** d'acheter 10 tables et 50 chaises pour la salle communale,

14° **EST INFORMÉ** :

- de la dernière participation de la commune concernant les travaux de restructuration du collège et qui s'élève à 6 927.97 F,
- du versement de 80 % de la subvention relative à la voirie de la Croix Blanche soit 103 422 F,
- de l'état de catastrophe naturelle de la commune suite à l'orage du 10 juin 2000,
- de la répartition de la somme restante à la fin de l'activité de l'association de transports scolaires présidée par Mr ORY ( 20 % FCPE, 20 % nouvelle association, 60 % 5 écoles du secteur),
- des frais de participation pour la scolarité de Laura PELLETIER à FEURS, 3 772.66 F,
- du courrier de LOIRE HABITAT demandant une participation de 300 000 F de la commune pour les logements locatifs. Le Conseil Municipal refuse et décide de consulter d'autres organismes.
- De l'indemnité de logement pour les instituteurs, 14 933 F pour les instituteurs mariés,
- Du classement de la commune au fleurissement départemental. La commune se classe 3<sup>ème</sup> avec une note de 16/20,
- Du compte-rendu de l'intercommunalité concernant l'achat des bâtiments de BSAD,
- Du maintien du bœuf dans les menus de la cantine suite à la décision du Conseil d'école,

15° **PREND CONNAISSANCE** des courriers :

- Monsieur et Madame DE BREUVAND concernant la machinerie du moulin à chanvre. Le Conseil municipal décide de proposer cette machinerie à un musée.
- de remerciements de Monsieur et Madame QUETANT,
- du SICTOM concernant la collecte sélective bien adoptée par les habitants,
- de Madame Béatrice CRÉPET demandant le tarif de la location de la salle communale pour organiser un repas dansant,
- de Monsieur CHAVAND concernant le déplacement d'une croix et la création de fossés,
- de la Préfecture informant des soldes :
  - hiver : du 10 janvier au 20 février 2001
  - été : du 04 juillet au 14 août 2001
- des organisateurs des classes en « O »,
- des différents comptes-rendus de réunions et d'activités.

Le Conseil Municipal propose la plantation d'un arbre par le conseil municipal enfants au début du millénaire.

Pour extrait certifié conforme  
A PONCINS, le 7 décembre 2000

Le Maire

Julien Duché